

Tout ce que vous voulez savoir sur la CCI...

HPI, 16/06/17

3- Les axes de travail des commissions opérationnelles



Commission commerce : La guerre contre la désertification des centres-villes est déclarée !

L'interview de ... Jean-Pierre Pradalier, vice-président de la CCIT 04, président de la commission commerce

« En tant que président de la commission Commerce, ma première mission, c'est d'aller à la rencontre des associations de commerçants aux quatre coins du département pour **faire connaître tout ce que**

la CCI peut apporter comme outils et services aux ressortissants et je m'y emploie...

Mais au-delà de ce rôle d'information, le commerce est aujourd'hui confronté à trois défis majeurs sur lesquels nous allons concentrer l'action de la commission :

- la **désertification des centres-villes et la vacance commerciale** : nous devons trouver des solutions pour mettre un terme à ce fléau qui remet en cause l'attractivité des centres-villes,
- la **mutation numérique** qui impacte l'activité des commerçants. Nous allons les accompagner dans la mise en place d'une véritable stratégie pour être présents sur internet et répondre à la demande des consommateurs,
- la **reconquête de leur clientèle** : le commerce de proximité doit s'imposer comme un acteur économique et social majeur au sein de la cité et nous devons faire en sorte d'aider les commerçants à devenir de vrais acteurs de centres-villes.

C'est aujourd'hui qu'il faut **remédier à l'asthénie des centres commerciaux urbains avec le concours de tous les décideurs, les collectivités locales en tête**. Demain, il sera trop tard !»



Commission Tourisme: Faire de notre département une destination touristique à part entière...

Il nous faut **mettre en avant les savoir-faire de nos professionnels** qui s'inscrivent dans une démarche de progrès permanente. C'est l'un des défis que se lance la commission Tourisme.

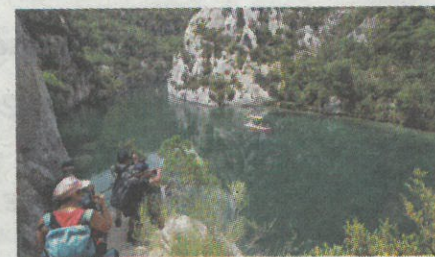
Le secteur du tourisme est également confronté à **différentes problématiques qu'il doit impérativement résoudre** : environnement complexe et concurrentiel, saisonnalité, ubérisation, normes, nouvelles exigences de la clientèle, rôle déterminant des outils numériques...

La CCI doit **accompagner les professionnels du tourisme dans leur nécessaire adaptation à cette nouvelle donne**. Au plan de l'entreprise, en proposant des démarches qualité, des formations et un appui technique par exemple, dans le processus de diversification de leur offre afin de favoriser l'accueil de nouvelles clientèles en demi-saison avec un enjeu particulier pour nos stations de montagne.


Mais nous devons également **travailler à l'attractivité et au rayonnement de notre territoire qui dispose d'atouts indéniables** : nature préservée, paysages magnifiques, climat...

sur lesquels nous pouvons capitaliser. Nous devons faire de notre département une destination touristique à part

entière, en **nous appuyant sur les marques « Provence » et « Alpes », références incontournables sur la planète tourisme.**



Contact : 04 92 30 80 92 - www.digne.cci.fr - communication@digne.cci.fr  CCIT04

 CCI ALPES
DE-HAUTE-PROVENCE